

## 1. Identification de la substance ou préparation et de la société productrice

### Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

Plastic-Metal HB 300 Hardener

### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Résines époxy à deux composants, composant durcisseur. Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: WEICON Inc.

Rue/B.P.: 20 Steckle Place, Unit 20

Place, Lieu: Kitchener, Ontario N2E 2C3, CA

WWW: [www.weicon.ca](http://www.weicon.ca)E-mail: [info@weicon.ca](mailto:info@weicon.ca)

Téléphone: +1-519-896-5252

Télécopie: +1-519-896-5254

Service responsable de l'information:

Product-Safety-Department

Téléphone: +49(0)251 / 9322 - 0, Email: [msds@weicon.de](mailto:msds@weicon.de)

### Numéro d'appel d'urgence

**Numéro d'appel d'urgence en cas d'intoxication – Canada (24h): Tel: ++1 866 928 0789****Transport:****Numéro d'appel d'urgence en cas d'accident - Canada (24h): Tel: ++1 866 928 0789**

## 2. Identification des dangers

### Aperçu de cas d'urgence

Aspect: Forme: pâteux  
Couleur: gris foncé

Odeur: caractéristique

Classification: Skin Irrit. 2; Eye Dam. 1; Skin Sens. 1; Carc. 2; STOT RE 1; Aquatic Chronic 3;

Symboles de danger:

Mention d'avertissement: **Danger**Mentions de danger: Provoque une irritation cutanée.  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Provoque de graves lésions des yeux.  
Susceptible de provoquer le cancer.  
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Plastic-Metal HB 300 Hardener

Numéro de matière 104502

Page:

2 de 12

Conseils de prudence: Tenir hors de portée des enfants.  
Se procurer les instructions avant utilisation.  
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation.  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
Éviter le rejet dans l'environnement.  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/au savon.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.  
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
Traitement spécifique (voir ' Premiers secours ' sur cette étiquette).  
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
Enlever les vêtements contaminés.  
Garder sous clef.  
Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

**Statut des risques**

Ce produit est classé comme dangereux sous les lois de l'OSHA aux États-Unis et du SIMDUT au Canada.

**Dangers non classés ailleurs**

Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif par contact cutané.  
voir section 11: Informations toxicologiques

**3. Composition / Informations sur les composants**

Composants pertinents:

n°CAS	Désignation	Teneur	Classification
CAS 68410-23-1	Polyaminoamide	1 - 25 %	Skin Irrit. 2. Eye Dam. 1. Skin Sens. 1. Aquatic Chronic 2.
CAS 7440-02-0	Nickel	1 - 25 %	Skin Sens. 1. Carc. 2. STOT RE 1.
CAS 90640-67-8	Amines, polyéthylène poly-, fraction triéthylène tétramine	< 5 %	Acute Tox. 4 (dermique). Skin Corr. 1B. Skin Sens. 1. Aquatic Chronic 3.
CAS 140-31-8	2-Pipérazine-1-yléthylamine	< 1 %	Acute Tox. 4 (par voie orale). Acute Tox. 3 (dermique). Skin Corr. 1B. Skin Sens. 1. Aquatic Chronic 3.
CAS 61788-44-1	phénol comportant des groupements styrène	< 1 %	Skin Irrit. 2. Skin Sens. 1. Aquatic Chronic 2.

Indications complémentaires:

Total Substance(s) corrosive(s): &lt; 5%

**4. Premiers secours**

Informations générales: Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'inhalation: Transporter la victime à l'air frais, desserrer ses vêtements et l'allonger. Veiller à ce que les voies respiratoires restent libres. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire Consulter un médecin.

Après contact avec la peau:

En cas de contact avec la peau, rincer aussitôt abondamment avec de l'eau et du savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas de malaises, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Transporter le plus rapidement possible chez un ophtalmologue (continuer de rincer les yeux pendant le transport)

Ingestion:

Ne pas provoquer de vomissement.

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance.

Appeler aussitôt un médecin.

### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque de graves lésions des yeux. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Dyspnée, Toux.

### Informations pour le médecin

Traitement symptomatique.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point éclair/plage d'inflammabilité:

Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammabilité:

Aucune donnée disponible

Agents d'extinction appropriés:

Jet d'eau en aspersion, poudre d'extinction, mousse, dioxyde de carbone.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, des vapeurs dangereuses peuvent se dégager.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Fumée d'oxyde métallique, Oxydes d'azote (NOx), monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements ignifugés.

Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.

Indications complémentaires:

Refroidir les réservoirs en danger avec une lance à eau.

Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précautions individuelles:

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer

fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la substance. Porter un équipement de protection approprié. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire. Tenir toute personne non protégée à l'écart. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Éviter l'exposition.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 5/août/2016

Version: 2

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 11/août/2016

## Plastic-Metal HB 300 Hardener

Numéro de matière 104502

Page:

4 de 12

Précautions en matière d'environnement:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.  
En cas de dégagement, prévenir les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage:

Délimiter le matériel utilisé avec un absorbant ininflammable (par ex. du sable, de la terre, de la vermiculite, de la diatomite) et pour son élimination, respecter les directives locales en le plaçant dans des conteneurs prévus à cet effet (cf chapitre 13). Absorber avec une substance sèche et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Effectuer un nettoyage final. Le nettoyage ne doit être effectué que par des professionnels familiers avec le matériel.

## 7. Manipulation et stockage

### Manipulation

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail.  
Si nécessaire: Travailler sous une hotte.  
Éviter la formation d'aérosols.  
Ne pas respirer fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la substance. Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Porter un équipement de protection.  
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
Ne pas utiliser dans des espaces fermés.  
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

### Stockage

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. A stocker en position debout.  
Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.  
Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Conseils pour le stockage en commun:

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.  
Tenir à l'écart de: Acides, agents oxydants, métaux

Indications diverses:

Garder sous clef.

## 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

### Directives de l'exposition

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil
7440-02-0	Nickel	Canada, Alberta: OEL 8 hour	1.5 mg/m <sup>3</sup> métal
		Canada, BC: OEL TWA	0.05 mg/m <sup>3</sup>
		Canada, Ontario: OEL TWA	1 mg/m <sup>3</sup> fraction inhalable (Metal)
		Canada, Québec: VEMP	1 mg/m <sup>3</sup> (Métal)
		EUA: ACGIH: TWA	0.1 mg/m <sup>3</sup>
		EUA: ACGIH: TWA	(composés, soluble; fraction inhalable) 0.2 mg/m <sup>3</sup>
90640-67-8	Amines, polyéthylène-poly-, fraction triéthylène-tétramine	EUA: ACGIH: TWA	(composés, insoluble; fraction inhalable) 1.5 mg/m <sup>3</sup>
		EUA: NIOSH: TWA	(métal, fraction inhalable) 0.015 mg/m <sup>3</sup>
		EUA: OSHA: TWA	1 mg/m <sup>3</sup> (Nickel et composés)
		Canada, Ontario: OEL TWA	3 mg/m <sup>3</sup> ; 0.5 ppm (Peut être absorbé par la peau.)

### Contrôle de l'exposition

Assurer une aération suffisante.

Si nécessaire: Travailler sous une hotte.

Se reporter également aux informations du chapitre 7, paragraphe stockage.

### Protection individuelle

Protection yeux/visage Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme OSHA Standard - 29 CFR: 1910.133 o ANSI Z87.1-2010.

Protection de la peau Porter un vêtement de protection approprié.  
Gants de protection conforme à la OSHA Standard - 29 CFR: 1910.138.  
Type de gants, Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Protection respiratoire: Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire.  
La classe du filtre de protection respiratoire doit impérativement être adaptée à la concentration maximale de matière nocive (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit.  
S'il survient une élévation de la concentration: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Ne pas respirer fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Une douche de secours et une douche oculaire doivent être d'accès facile dans l'aire de travail. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	Forme: pâteux Couleur: gris foncé
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Valeur pH:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Point éclair/plage d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limites d'explosibilité:	Aucune donnée disponible
Tension de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	à 20 °C: 2.3 - 2.5 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Décomposition thermique:	Aucune donnée disponible
Indications diverses:	Aucune donnée disponible

## 10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	Aucune donnée disponible
Stabilité chimique:	Stable si stocké dans les conditions prévues.
Possibilité de réactions dangereuses	Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.
Conditions à éviter:	Tenir éloigné de toute source de chaleur, d'étincelle ou de flamme ouverte. Protéger des radiations solaires directes.
Matières incompatibles:	Acides, agents oxydants, métaux
Produits de décomposition dangereux:	En cas d'incendie, des vapeurs dangereuses peuvent se dégager. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Fumée d'oxyde métallique, Oxydes d'azote (NOx), monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.
Décomposition thermique:	Aucune donnée disponible

## 11. Informations toxicologiques

### Tests toxicologiques

Effets toxicologiques:	<p>Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.</p> <p>Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>ATEmix (calculé): &gt; 2000 mg/kg.</p> <p>Toxicité aiguë (dermique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>ATEmix (calculé): &gt; 2000 mg/kg.</p> <p>Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.</p> <p>Corrosion cutanée/irritation cutanée: Skin Irrit. 2 = Provoque une irritation cutanée.</p> <p>Endommagement/irritation des yeux: Eye Dam. 1 = Provoque de graves lésions des yeux.</p> <p>Sensibilisation respiratoire: Manque de données.</p> <p>Sensibilisation cutanée: Skin Sens. 1 = Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>Mutagenicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.</p> <p>Cancerogénité: Carc. 2 = Susceptible de provoquer le cancer.</p> <p>Toxicité pour la reproduction: Manque de données.</p> <p>Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.</p> <p>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.</p> <p>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): STOT RE 1 = Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.</p> <p>Danger par aspiration: Manque de données.</p>
Autres informations:	<p>Indication sur Polyaminoamide: DL50 Rat, dermique: &gt; 2000 mg/kg</p> <p>Indication sur Amines, polyéthylènepoly-, fraction triéthylènetétramine: DL50 Rat, par voie orale: 1716 mg/kg (OECD 401). DL50 Lapin, dermique: 1465 mg/kg</p> <p>Indication sur 2-Pipérazine-1-yléthylamine: DL50 Rat, par voie orale: &gt; 1470 mg/kg DL50 Lapin, dermique: 866 mg/kg</p> <p>Indication sur phénol comportant des groupements styrène: DL50 Rat, par voie orale: &gt; 2001 mg/kg DL50 Rat, dermique: &gt; 2000 mg/kg</p> <p>Indication sur Nickel: DL50 Rat, par voie orale: &gt; 2001 mg/kg LDL0 Rat, par voie orale: 5 mg/kg</p> <p>Pour un effet cancérogène: Indication sur Nickel: DL50 Rat, intrapéritonéal: 250 mg/kg IARC Rating: Group 2B OSHA Carcinogen: not listed NTP Rating: not listed</p>

## 12. Données écologiques

### Écotoxicité

Toxicité aquatique: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Indication sur Polyaminoamide:

Toxicité pour les algues:

CI50 Pseudokirchneriella subcapitata (algue verte): 4.11 mg/l/72h (OECD 201)

Toxicité pour la daphnia:

EC50 daphnia magna (puce d'eau géante): 5.18 mg/L/48h (OECD 202)

Toxicité pour le poisson:

CL50 Leuciscus idus: 7.07 mg/l/96h (OECD 203)

Indication sur Phénol comportant des groupements styrène:

Toxicité pour les algues:

EL50 Pseudokirchneriella subcapitata (algue verte): > 10 mg/l/72h (OECD 201)

Toxicité pour la daphnia:

EC50 daphnia magna (puce d'eau géante): 4.6 mg/L/48h (OECD 202)

Toxicité pour le poisson:

LL50 Leuciscus idus: 14.8 mg/l/96h (OECD 203)

Indication sur 2-Pipérazine-1-yléthylamine:

Toxicité pour les algues:

EC50 Selenastrum capricornutum: 494 mg/l/48 h.

Toxicité pour la daphnia:

EC50 daphnia magna (puce d'eau géante): 32 mg/l/48 h.

Indication sur Nickel:

Toxicité pour les algues:

EC50 Selenastrum capricornutum: 0.18 mg/l/72 h (OECD 201).

Toxicité pour la daphnia:

EC50 daphnia magna (puce d'eau géante): > 100 mg/l/48 h.

Toxicité pour le poisson:

CL50 Brachydanio rerio: > 100 mg/l/96 h.

Indications diverses: Biodégradabilité:

Indication sur polyaminoamide:

20 %/28 d (OECD 301 B). Le produit est lentement ou partiellement biodégradable.

Indication sur 2-Pipérazine-1-yléthylamine: 0 %/28 d (OECD 301 D). Le produit n'est pas biodégradable.

Indication sur Phénol comportant des groupements styrène:

0 - 7 %/28 d (OECD 301 C). Le produit n'est pas biodégradable.

### Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

### Persistence et dégradabilité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

### Indications diverses relatives à l'écologie

Remarques générales: Danger pour l'eau potable en cas de pénétration dans le sol ou dans les eaux.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### Produit

Recommandation: Déchets spéciaux. Incinération avec autorisation des autorités locales.



## Plastic-Metal HB 300 Hardener

Numéro de matière 104502

Page:

9 de 12

**Conditionnement**

Recommandation: Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

**14. Informations relatives au transport****USA: Department of Transportation (DOT)**

Identification number: UN3259  
Désignation technique spécifique: UN 3259, Amines solides, corrosives, n.s.a.  
(Amines, polyéthylènepoly-, fraction triéthylènetétramine)

Hazard class or Division: 8  
Groupe d'emballage: III  
Labels: 8  
Symboles: G  
Dispositions particulières: IB8, IP3, T1, TP33  
Packaging – Exceptions: 154  
Packaging – Non-bulk: 213  
Packaging – Bulk: 240  
Quantity limitations – Passenger aircraft / rail: 25 kg  
Quantity limitations – Cargo only: 100 kg  
Vessel stowage – Location: A  
Vessel stowage – Other: 52

**Canada: Transportation of Dangerous Goods (TDG)**

UN Number: UN3259  
Shipping name: UN 3259, AMINES, SOLIDES, CORROSIVES, N.S.A.  
(Amines, polyéthylènepoly-, fraction triéthylènetétramine)

TDG class: 8  
Packing group: III  
Special provisions: 16  
Explosive limit and limited quantity index: 5 kg  
Passenger carrying road or rail index: 25 kg



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 5/août/2016  
Version: 2  
Langue: fr-CA,US  
Date d'édition: 11/août/2016

## Plastic-Metal HB 300 Hardener

Numéro de matière 104502

Page: 10 de 12

### Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU:	UN 3259
Désignation technique spécifique:	UN 3259, AMINES, SOLID, CORROSIVE, N.O.S. (Amines, polyethylenepoly-, triethylenetetramine fraction)
Class or division, Subsidiary risk:	Class 8, Subrisk-
Groupe d'emballage:	III
Numéro EmS:	F-A, S-B
Dispositions particulières:	223, 274
Quantités limitées:	5 kg
Excepted quantities:	E1
Conditionnement - Instructions:	P002, LP02
Conditionnement - Réglementations:	-
IBC - Instructions:	IBC08
IBC - Réglementations:	B3
Instructions réservoirs - IMO:	-
Instructions réservoirs - UN:	T3
Instructions réservoirs - Réglementations:	TP33
Arrimage et manutention:	Category A.
Séparation:	SG35
Propriétés et observations:	Colourless to yellowish solids with a pungent odour. Miscible with or soluble in water. When involved in a fire, evolve toxic gases. Corrosive to most metals, especially to copper and its alloys. Causes burns to skin, eyes and mucous membranes. React violently with acids.
Polluant marin:	non
Groupe de ségrégation:	18

### Transport aérien (IATA)

Numéro UN d'identification:	UN 3259
Désignation technique spécifique:	UN 3259, AMINES, SOLID, CORROSIVE, N.O.S. (Amines, polyethylenepoly-, triethylenetetramine fraction)
Class or division, Subsidiary risk:	Class 8
Groupe d'emballage:	III
Étiquette de danger:	Corrosive
Excepted Quantity Code:	E1
Passenger and Cargo Aircraft: Ltd.Qty.:	Pack.Instr. Y845 - Max. Net Qty/Pkg. 5 kg
Passenger and Cargo Aircraft:	Pack.Instr. 860 - Max. Net Qty/Pkg. 25 kg
Avion cargo uniquement:	Pack.Instr. 864 - Max. Net Qty/Pkg. 100 kg
Dispositions particulières:	A3 A803
Emergency Response Guide-Code (ERG):	8L

## 15. Règlements

### Directives nationales - Canada

Aucune donnée disponible



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 5/août/2016

Version: 2

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 11/août/2016

## Plastic-Metal HB 300 Hardener

Numéro de matière 104502

Page: 11 de 12

### Directives nationales - U.S. Federal Regulations

Polyaminoamide:	TSCA Inventory: listed; UVCB TSCA HPVC: not listed
Nickel:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed Carcinogen Status: IARC Rating: Group 2B OSHA Carcinogen: not listed NTP Rating: listed Clean Water Act: Priority Pollutant: yes Other Environmental Laws: CERCLA: RQ 100* lbs. RCRA Groundwater Monitoring: Methods 6010, 7520 / PQL 50, 400 SARA Title III Section 313, Toxic Release: Conc. 0.1% / Threshold Standard NIOSH Recommendations: Occupational Health Guideline: 0445*
Amines, polyéthylènepoly-, fraction triéthylènetétramine:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed
2-Pipérazine-1-yléthylamine:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed
phénol comportant des groupements styrène:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed

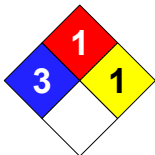
### Directives nationales - U.S. State Regulations

Nickel:	California Proposition 65: cancer Rhode Island HSL: listed
Amines, polyéthylènepoly-, fraction triéthylènetétramine:	California Proposition 65 code: - Massachusetts Haz. Substance codes: 6 Pennsylvania Haz. Substance code: -

## 16. Autres informations

Texte pour l'étiquetage: Contient 1 - 25 % Polyaminoamide, 1 - 25 % Nickel, < 5 % Amines, polyéthylènepoly-, fraction triéthylènetétramine, < 1 % 2-Pipérazine-1-yléthylamine, < 1 % phénol comportant des groupements styrène. Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Systèmes d'évaluation de danger:



NFPA Hazard Rating:

Health: 3 (Serious)

Fire: 1 (Slight)

Reactivity: 1 (Slight)

HMIS Version III Rating:

Health: 3 (Serious) - Chronic effects

Flammability: 1 (Slight)

Physical Hazard: 1 (Slight)

Personal Protection: X = Consult your supervisor

HEALTH	*	3
FLAMMABILITY		1
PHYSICAL HAZARD		1
		X

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 1: Mise à jour d'ordre général

Créée: 19/févr./2016

### Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir section 1: Service responsable de l'information



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 5/août/2016

Version: 2

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 11/août/2016

## Plastic-Metal HB 300 Hardener

Numéro de matière 104502

Page: 12 de 12

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.